



## Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Cet AMI est placé au nom de UNOG. L'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu des informations fournies est la responsabilité de UNOG. Vous êtes donc prié d'adresser toutes vos questions sur cet AMI à UNOG en utilisant le numéro de fax ou l'adresse e-mail fourni ci-dessous.

**Sujet de l'AMI :**

Fourniture et livraison des Vaccins pour le Service Médical de l'ONU Genève

**Date de l'AMI :** 21 October 2021**Date limite de réception des MI :** 4 November 2021**Numéro de l'AMI :** EOIUNOG19021**Pays/Territoire bénéficiaire :** Switzerland**Commodité/catégorie de Service :** Fournitures et matériel médical et dentaire**Soumission des MI à l'attention de :** Josette Njomo**Numéro de Fax :** N/A**Adresse E-mail :** [josette.njomo@un.org](mailto:josette.njomo@un.org)**Code UNSPSC :** 24113108,51200000,51201600

### DESCRIPTION DES EXIGENCES

L'Office des Nations Unies (ONUG) à Genève souhaite recevoir des expressions d'intérêt pour un appel d'offres qu'il a l'intention de lancer pour la fourniture et la livraison des vaccins tels que ci-dessous :

- 1- Diphtérie-Tétanos-Polio Injéctable
- 2- Diphtérie-Tétanos-Pertussis injéctable
- 3- Influenza injéctable
- 4- Hépatite A injéctable
- 5- Hépatite B injéctable
- 6- Hépatite A+B injéctable
- 7- Fièvre jaune injéctable
- 8- Fièvre typhoïde injéctable
- 9- Polio injéctable
- 10- Méningite ACWY 135 Immunisation sur 5 ans injéctable
- 11- Choléra oral
- 12- Encéphalite japonaise injéctable
- 13- Rage injéctable



- 14- ROR Rougeole Oreillons Rubéole injectable
- 15- Varicelle injectable
- 16- Encéphalite à tiques injectable

L'Office des Nations Unies à Genève émettra prochainement un appel d'offres auprès des sociétés éligibles (dûment enregistrées sur UNGM, plateforme mondiale d'enregistrement des fournisseurs) qui détaillera les termes de référence pour chacun des articles ci-dessus listés.

Le contrat sera établi pour une période initiale de trois ans à compter de la date de signature du contrat avec la possibilité de la prolonger de deux autres années consécutives à la demande de l'ONUG, pour une durée totale du contrat de cinq ans maximum.

Veuillez noter que cette demande d'expression d'intérêt ne constitue pas une invitation à soumissionner: L'ONUG se réserve le droit de modifier ou d'annuler cette demande à tout moment pendant le processus de la demande d'expression d'intérêt ou le processus d'appel d'offres. Seuls les fournisseurs considérés comme qualifiés par l'ONUG pour fournir les marchandises et services requis seront invités à participer.

## CRITÈRES SPÉCIFIQUES / INFORMATIONS

### REMARQUE

Les informations relatives aux appels d'offres pour le système d'achat des Nations Unies sont **disponibles gratuitement** à l'adresse suivante : <https://www.ungm.org/Public/Notice>

Seul le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (UNGM) a été autorisé à percevoir une commission minimale auprès des fournisseurs souhaitant recevoir automatiquement des avis de marché ou des Appels à Manifestation d'Intérêt. Les fournisseurs intéressés par ce service d'alerte aux offres sont invités à s'abonner sur <http://www.ungm.org>

***Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation planifié doivent compléter et renvoyer le formulaire de réponse du fournisseur de cet AMI, électroniquement (via le lien disponible à la page suivante) avant la date limite indiquée ci-dessus.***



## RÉPONSE DU FOURNISSEUR

### AVIS

- Les entreprises ne peuvent participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU qu'après s'être inscrites (gratuitement) sur UNGM le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)).
- Lorsque vous exprimez votre intérêt pour la sollicitation envisagée en soumettant ce formulaire de réponse, veuillez vérifier que votre société est enregistrée sous son nom **légal complet** sur le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)) et que votre application a bien été soumise au **Secrétariat de l'ONU**.
- Bien que les sociétés peuvent participer à des sollicitations une fois leur enregistrement réalisé au niveau Basique, nous recommandons vivement que l'enregistrement soit effectué au **niveau 1** auprès du Secrétariat de l'ONU avant même de répondre aux appels d'offres.

**VEUILLEZ NOTER : vous pouvez exprimer votre intérêt pour cet AMI électroniquement à l'adresse suivante :**

<https://www.un.org/Depts/ptd/node/add/interest-expressed?EOI=EOIUNOG19021>

**En cas de difficulté lors de la soumission électronique, merci de contacter directement [josette.njomo@un.org](mailto:josette.njomo@un.org) pour plus de renseignements.**



## INSTRUCTIONS POUR SOUMETTRE UNE MI

### 1) Enregistrement en tant que fournisseur auprès des Nations Unies

Les fournisseurs intéressés à satisfaire à l'exigence décrite ci-dessus doivent être enregistrés auprès du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies ([www.ungm.org](http://www.ungm.org)) avec le Secrétariat de l'ONU afin de pouvoir participer à toute sollicitation. Des informations sur le processus d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>.

#### Critères d'éligibilité

Pour être éligible à l'enregistrement auprès de l'ONU, vous devez déclarer que :

- A. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas cotée ou associée à une entreprise ou une personne listée dans :
  - I. le Compendium des listes de sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies (<https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/un-sc-consolidated-list>), ou
  - II. sur le site Web IIC Oil for Food List ou, s'il figure sur la liste, cela a été divulgué à la Division des achats des Nations Unies par écrit.
- B. Votre société (ainsi que toute société mère, filiale ou sociétés affiliées) n'est pas actuellement supprimée ou suspendue par les Nations Unies ou toute autre organisation des Nations Unies (y compris la Banque mondiale) ;
- C. Votre entreprise (ainsi que toute société mère, filiale d'entreprise affiliée) n'est pas sous enquête formelle, ou n'a pas été sanctionnée au cours des trois (3) années précédentes par une autorité nationale d'un pays Membre de l'ONU pour avoir pratiqué ou s'être engagé dans des pratiques interdites, y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique ;
- D. Votre entreprise n'a pas déclaré faillite, n'est pas engagée dans une procédure de faillite ou une mise sous séquestre, et qu'il n'existe pas de jugement ou d'action judiciaire en cours à l'encontre de votre entreprise qui pourrait compromettre les opérations de votre entreprise dans un avenir prévisible ;
- E. Votre entreprise n'emploie pas, ni ne prévoit employer, une ou plusieurs personnes qui sont, ou ont été, un membre du personnel de l'ONU au cours de l'année précédente, si ledit membre du personnel des Nations Unies a ou a déjà eu des relations professionnelles avec le fournisseur en tant que membre du personnel de l'ONU au cours des trois dernières années de service auprès de l'ONU (conformément aux restrictions des Nations Unies concernant l'après-emploi publiées dans le document ST / SGB / 2006/15.)
- F. Votre entreprise s'engage à ne pas se livrer à des pratiques interdites (y compris mais sans être limitées à : la corruption, la fraude, la coercition, la collusion, l'obstruction ou toute autre pratique contraire à l'éthique), avec l'ONU ou toute autre partie, et à mener ses activités de manière à éviter tout risque financier, opérationnel, d'atteinte à la réputation ou autre, pour l'ONU.

**Pour les fournisseurs enregistrés :** Les fournisseurs déjà inscrits sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies du Secrétariat de l'ONU, doivent veiller à ce que les informations et la documentation (par exemple, les états financiers, adresses, nom du contact, etc.) fournies dans le cadre de leur enregistrement sont à jour dans UNGM. Veuillez vérifier et vous assurer que votre société est enregistrée sous son nom légal complet.

**Pour les fournisseurs intéressés par l'enregistrement :** Les fournisseurs non encore enregistrés doivent faire une demande d'inscription sur UNGM, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies (<http://www.ungm.org>); les informations sur le processus d'inscription peuvent être trouvées au lien suivant <https://www.un.org/Depts/ptd/vendors>. Les fournisseurs doivent compléter le processus d'inscription avant la date de clôture de l'AMI. Les fournisseurs qui n'ont pas terminé le processus d'enregistrement dans l'UNGM avant la date de clôture de l'AMI ne sont pas éligibles pour participer aux sollicitations du Secrétariat de l'ONU. Nous recommandons vivement à toutes les entreprises de s'inscrire au moins au niveau 1 sur la liste du Secrétariat des Nations Unies avant de participer à toute sollicitation.

**AVIS IMPORTANT : Toute inscription fautive, incomplète ou défectueuse d'un fournisseur peut entraîner le rejet de la demande ou l'annulation d'un enregistrement déjà existant.**

### 2) Processus de soumission de l'AMI

Les fournisseurs intéressés à participer au processus de sollicitation prévu doivent transmettre leur Manifestation d'Intérêt pour UNOG (UNOG) au plus tard à la date de clôture indiquée dans la présente déclaration d'intérêt. *En raison du volume élevé de communications, UNOG n'est pas en mesure de délivrer un accusé de réception des AMI.*

Veillez noter qu'aucun autre détail relatif à la sollicitation prévue ne peut être communiqué aux fournisseurs avant la publication des documents de sollicitation.

Cet AMI est émis sous réserve des conditions contenues dans la page d'introduction des MI disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/Depts/ptd/eoi>.

